



SECTION SKI ALPIN



MERCREDI DE NEIGE

SAISON 2011 - 2012



CONDITIONS DE PARTICIPATION

- Etre individuellement adhérent de l'ASPTT de Lons le Saunier (Cotisation à jour)
- Etre âgé(e) au moins de 6 ans

COTISATION ANNUELLE

Montant = **53 euros**, déclinée de la façon suivante

- | | |
|--|----------|
| - Cotisation statutaire | 5 euros |
| - Gestion & fonctionnement (club et section SKI) | 40 euros |
| - Licence FSASPTT | 8 euros |

La licence FSASPTT est **OBLIGATOIRE** y compris pour les détenteurs de carte neige ou licence FFS. Sa couverture est identique à la carte neige FFS.

Elle couvre également tous les sports non dangereux(motorisés) pratiqués en loisir durant l'année.

Les chèques vacances et coupons sport sont acceptés.

Le bulletin d'inscription joint est à servir pour chaque participant (faire éventuellement une photocopie).

Le certificat médical est joint **obligatoirement** au bulletin : son absence entrainera la non-délivrance de la licence. Le souscripteur ne sera pas autorisé à participer à la prochaine sortie.

CONTACT

Michel GANTOIS

229 che Champ Mâchuré - 39570 CHILLE

03 84 47 11 09

ou

06 84 30 16 95

REPONDEUR TELEPHONIQUE POUR INSCRIPTION AUX SORTIES

03 84 24 18 79

Important : Les inscriptions se font du vendredi au lundi précédant chaque sortie

En cas de contre-ordre (manque de neige, manque de participants), un message d'informations sera diffusé à partir du mardi matin.

CALENDRIER DE LA SAISON 2011/2012

1 – SORTIES

Mercredi 4 Janvier

Mercredi 11 Janvier

Mercredi 18 Janvier

Mercredi 25 Janvier

Mercredi 1 Février

Mercredi 8 Février

Mercredi 15 Février

Mercredi 22 Février

Vacances scolaires

Jeudi 1 mars

Jeudi 8 Mars

Mercredi 14 Mars

Mercredi 21 Mars

Mercredi 28 Mars

2 - SEJOUR A LA PLAGNE (Savoie)

du samedi 21 au samedi 28 Avril

ORGANISATION DES MERCREDIS DE NEIGE

Transport par autobus

	ALLER	RETOUR
Lons le Saunier – Place de Verdun	08H00	19H00
Champagnole – Place du Marché	09H00	18H15
Saint Laurent	09h30	17H45
Morez	09H40	17H35
Chalet ASPTT de Dijon – La Pile Dessus	10H00	17H15
Champs de neige de la Dôle	10H15	16H45

COÛT

(hors remontées mécaniques)

LA POSTE et FRANCE TELECOM : agents et ayants droit

1 enfant : **37** euros

par enfant inscrit en sus : **35** euros

AUTRES

par enfant inscrit **42** euros

Le prix indiqué comprend :

l'encadrement, le transport, le repas de midi et le goûter avant retour pris au chalet ASPTT de Dijon.

Les frais de remontées mécaniques (forfait journée) sont à la charge des participants.

Par sortie : **13** euros

Les frais de location du matériel à la journée sont facturés forfaitairement en sus.

Par sortie : **10** euros,

ORGANISATION DU SEJOUR A LA PLAGNE

L'ASPTT de Lons le Saunier organise le séjour à la Plagne (73) pendant les vacances scolaires de printemps

du 21 au 28 Avril 2012

Départ en début d'après midi (l'horaire sera indiqué ultérieurement)

Retour le en début d'après midi,

Hébergement – Pension	Chalet 'les Jacobines' www.chalet.chevallay.com
Transport	en autobus
Encadrement	assuré par l'ASPTT
Nombre de participants	20 places
Conditions	8 à 18 ans - skieur moyen Être adhérent de l'ASPTT donc posséder la licence FS ASPTT
Matériel	à la charge des participants
Assurance	gérée par la licence FSASPTT

TARIFS

Transport & hébergement enfants 'PTT' *	500 euros
Transport & hébergement autres enfants	550 euros
Location matériel	50 euros
Remontées mécaniques	120 euros

Possibilité de paiement en 3 fois suivant un échéancier personnalisé.

Les chèques vacances sont acceptés.



BP 60 612
39021 Lons-le-Saunier Cedex

Bulletin d'adhésion 2012

Type de licences : renvoi (1) et (2)

Licence sans autre fédération

Licence loisir : 8 €

Licences avec autres fédérations ou certaines activités

Licence adhésion : 4 €

Création

Renouvellement

Activités :

Mercredi de neige

ETAT CIVIL DU DEMANDEUR

Mr Mme Mlle

Nom :

Nom de jeune fille :

Prénom :

Adresse :

Code postal :

Date de naissance : / / Ville :

Nationalité :

Téléphone domicile :

Téléphone travail :

Mobile :

Email :

ETAT SPORTIF DU DEMANDEUR (licence fédération délégataire ou autre)

Licence fédérale : oui non Numéro :

Compétition : oui non

Certificat médical : oui Date :

Adhésion statutaire	5
Licence FSASPTT	8
Création section	3
Activité section	37
Autre activité	
Total	53

Je déclare sur l'honneur l'exactitude des informations portées ci-dessus et m'engage à respecter la réglementation de la Fédération.

A _____ le ____ / ____ / ____
Signature obligatoire
(du demandeur ou du représentant légal)

ACCORD DE LICENCE

INFORMATIQUE ET LIBERTES :

« La loi informatique et liberté N°78-17 du 6 janvier 1978 modifiée en août 2004, s'applique aux réponses faites à ces questionnaires. Toutes les informations de ce document font l'objet d'un traitement informatique et le licencié dispose d'un droit d'accès et de rectification auprès du Secrétaire Général de l'ASPTT. Ces coordonnées pourront être cédées à des partenaires commerciaux avec faculté pour le licencié de s'opposer à leurs divulgations.

CESSION DU DROIT A L'IMAGE :

Je ne souhaite pas que les photos, les prises de vue et entretiens réalisés dans le cadre de ma participation aux manifestations soient publiés et diffusés à la radio, à la télévision, dans la presse écrite, dans les livres ou sur le site internet par des moyens de reproduction photographiques (films, cassettes vidéo, etc.) sans avoir le droit à une compensation.

Je ne souhaite pas recevoir d'information de la part de la FSASPTT.

Je ne souhaite pas recevoir d'information de la part des partenaires de la FSASPTT.

AUTORISATION PARENTALE (pour les mineurs) :

Je, soussigné(e) M ou Mme _____ représentant légal de _____ certifie lui donner l'autorisation de :

- se licencier à la FSASPTT et d'adhérer à l'ASPTT pour toutes les activités

- prendre place dans un véhicule de l'association, ou une voiture particulière, afin d'effectuer les déplacements nécessités par les compétitions sportives officielles, amicales ou de loisirs au cours de la saison.

J'autorise les responsables à faire procéder à toute intervention médicale d'urgence. La personne à contacter en cas d'accident est : _____ numéros de téléphone : _____

ASSURANCE : (1)

L'établissement d'une des 2 licences permet à son titulaire de bénéficier des assurances Responsabilité civile, Assistance et Dommages corporels souscrites par la FSASPTT. L'assurance « dommages corporels » est facultative mais la FSASPTT vous informe que les risques encourus lors de la pratique d'une activité sportive peut donner lieu à des accidents sur lesquels il conviendrait de s'assurer par le biais d'une assurance dommages corporels. Le montant de l'assurance compris dans le prix de la licence loisir est de 1,84 € et dans celui de la licence adhésion est de 0,60 €. Si vous ne souhaitez pas cette assurance dommages corporels, le montant de cette dernière sera déduit.

En cas de refus de souscription de l'assurance Dommages Corporels, le club doit s'assurer que le bénéficiaire a bien pris connaissance des informations assurances figurant sur la notice d'information à conserver par le licencié et qu'il prends adhésion en toute connaissance de cause.

Je soussigné(e) _____ reconnais avoir pris connaissance :

- de la notice d'assurance m'informant du résumé des garanties incluses dans le contrat d'assurance et adhérent au contrat national proposé par la FSASPTT (notice aussi disponible sur le site www.asptt.com)

- des statuts et règlement intérieur (disponible au secrétariat de l'association)

Je suis fais à la visite médicale OBLIGATOIRE m'autorisant à pratiquer le ou les sports considérés.

Il est rappelé qu'en cas de refus d'adhésion aux garanties proposées par une autre fédération, l'assureur de la FSASPTT ne prendra pas en charge les risques refusés, et par conséquent refusera le dossier de sinistre.

REFUS D'ASSURANCE : (2)

Si le soussigné refuse de souscrire à l'assurance Dommages Corporels, il reconnaît avoir été informé des risques encourus lors de la pratique d'une activité sportive pouvant porter atteinte à son intégrité physique et il coche la case ci-dessous.

je ne souhaite pas souscrire d'assurance Dommages Corporels

